

numéro

44Pour nous
Suivre :InternetCitykomi

26 août 2026

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ « MUTUELLE » : UNE « GÉNÉROSITÉ » QUI POSE QUESTION

La direction vient de présenter les résultats 2025 de notre complémentaire santé : un nouveau déficit.

Et, comme chaque année, elle se veut rassurante : « l'entreprise prendra en charge au même prorata qu'avant ».

À première vue, cela pourrait sembler positif. Mais derrière cette posture se cache une réalité bien plus préoccupante.

UNE ABSENCE TOTALE DE REMISE EN QUESTION

Aucune analyse sérieuse n'est menée sur les causes de ce déficit.

- Pourquoi les dépenses de santé augmentent-elles fortement pour les conjoints et les enfants ?
- Pourquoi observe-t-on une hausse marquée des frais de santé chez les cadres ?

Ces questions restent sans réponse.

Et pour cause : y répondre obligerait à regarder en face les conséquences des politiques menées dans l'entreprise.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI DÉGRADENT LA SANTÉ

De plus en plus de cadres sont victimes d'épuisement professionnel.

Burn-out, surcharge, pression permanente, micro-management, perte de sens : ces situations explosent. Mais elles ne sont que très rarement reconnues comme accidents du travail ou maladies professionnelles.

Résultat : les coûts sont transférés vers la mutuelle et la Sécurité sociale, et l'entreprise échappe à ses responsabilités.

Même constat du côté des salariés déclarés inaptes.

Les licenciements pour inaptitude se multiplient, sans réelle recherche de reclassement. Là encore, c'est la collectivité qui paie : assurance maladie, chômage, invalidité et notre prévoyance.

UNE STRATÉGIE BIEN RODÉE

Ce que la direction présente comme un geste « généreux » masque en réalité une stratégie :

- Ne pas traiter les causes des problèmes de santé au travail
- Externaliser les coûts vers la solidarité nationale
- Éviter toute remise en cause de l'organisation du travail

En acceptant de combler les déficits sans agir sur leurs origines, l'entreprise cautionne un système où la santé des salariés se dégrade, sans jamais être traitée à la source.

UNE ATTAQUE CONTRE NOTRE MODÈLE SOCIAL

Ce mécanisme n'est pas neutre.

À force de transférer les coûts vers la Sécurité sociale et les complémentaires, on fragilise notre système solidaire. On prépare le terrain à davantage de privatisations et d'inégalités face à la santé.

Derrière la « générosité » affichée, il y a un choix politique : celui de ne pas assumer les responsabilités de l'employeur en matière de santé au travail.

NOS EXIGENCES

La CGT revendique :

- Une analyse transparente et partagée des causes du déficit
- Une politique ambitieuse de prévention des risques psychosociaux
- La reconnaissance des pathologies liées au travail
- Le maintien et le développement du reclassement pour les salariés inaptes
- La responsabilisation de l'employeur sur les conséquences de ses choix organisationnels

LA SANTÉ N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT

La santé des salariés ne doit pas servir de variable d'ajustement comptable. **Elle doit être une priorité.**

Nous refusons que les salariés paient, directement ou indirectement, les conséquences de politiques qui les mettent en danger.

**ENSEMBLE, EXIGEONS DES COMPTES.
ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE SANTÉ ET NOTRE SÉCURITÉ
SOCIALE.**

L'**UGICT-CGT** – Pour la défense des droits et de la santé de tous les salariés



Agissez en adhérant à l'**UGICT-CGT**
Contact : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com
Si vous voulez ou ne voulez plus recevoir nos communications,
merci de nous le faire savoir par email

